



Comité interministériel d'action sociale du 26 septembre 2006

L'UFFA-CFDT prend acte avec satisfaction des premières mesures concrètes dans le domaine de l'action sociale interministérielle annoncées par le Ministre de la Fonction publique.

L'augmentation du budget de 50% pour l'action sociale interministérielle en 2007 va dans le sens de ce que nous demandions :

- Doublement des crédits affectés au chèque emploi service universel (CESU) pour la garde des enfants, pour tous les personnels quels que soient leurs revenus ;
- Augmentation de 20% du budget consacré aux chèques vacances ;
- Développement de l'aide à l'installation des personnels sur la France entière ;
- Accroissement des prestations en faveur des retraités (aide à domicile) ;
- Les sommes affectées à la mise aux normes des restaurants inter administratifs sont multipliées par cinq.

L'amélioration du bien-être des personnels est un domaine important qui mérite un investissement accru de l'Etat employeur mais les secteurs où les besoins restent à satisfaire sont nombreux : l'accès au logement, la création et la réservation de place en crèches, la mise en place de titre repas aux personnels ne bénéficiant pas de restauration collective, l'accompagnement de la mobilité pour ne citer que les besoins « premiers ».

Les mesures annoncées par le Ministre correspondent au respect d'engagements inscrits dans le volet social de l'accord signé le 25 janvier 2006. L'UFFA-CFDT continuera d'œuvrer pour avancer sur les autres points de l'accord.

Ainsi l'implication des signataires paie, et c'est bien l'ensemble des agents, à un titre ou à un autre, qui en tire un bénéfice.

Paris, le 26 septembre 2006

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 - Email uffa@uffa.cfdt.fr